

LE PLAN D'URBANISME DE CAEN LA MER Partageons le diagnostic !

Dans le cadre de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM), Caen la mer invite les habitants de la Communauté urbaine à venir assister et réagir à la présentation du diagnostic de leur territoire lors de la réunion publique le jeudi 7 juillet à 18h à la Fonderie d'Hérouville Saint-Clair.

LE PLUI-HM C'EST QUOI ?

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal Habitat et Mobilité (PLUi-HM) est un document qui régleme l'ensemble des constructions, des aménagements d'espaces - naturels ou urbains - tous les programmes de logement et de développement des mobilités sur le territoire de Caen la mer. L'ensemble des autorisations d'urbanisme seront donc réglementées par cet unique document. **Il s'agit de la traduction opérationnelle du projet de territoire qui fixe le cadre stratégique global.**

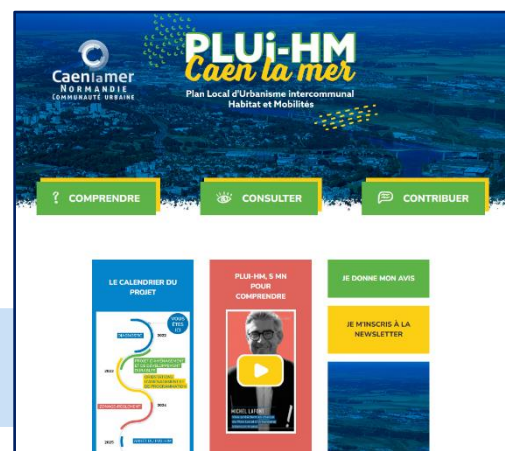
L'élaboration du PLUi-HM est une formidable opportunité pour repérer et décrire les enjeux du territoire de Caen la mer, comprendre ses mutations et proposer un cadre réglementaire pour atteindre les objectifs fixés par la collectivité. Appréhender au mieux ces spécificités est essentiel pour porter une vision fédératrice de l'avenir et prendre en main sa construction.

LA RÉUNION PUBLIQUE

Une première réunion publique pour présenter le diagnostic, partager les avis et informer sur les prochaines échéances aura lieu le jeudi 7 juillet à 18h à la Fonderie (1 av. du Haut Crépon, 14200 Hérouville Saint-Clair).

Il sera possible d'y assister sur place ou depuis chez vous car la réunion sera également retransmise en visio sur Zoom.

Un site internet dédié est à disposition afin de permettre à tout un chacun de s'informer et de s'exprimer tout au long de la procédure : www.pluihm-caenlamer.fr



COMMENT PARTICIPER À SON ELABORATION ?

Tout le monde est invité à s'exprimer dès à présent et à faire connaître ses observations : des registres papier sont à disposition du public au siège de la Communauté urbaine Caen la mer et dans chacune des mairies.

Les informations, contributions, avis questions et demandes peuvent également être transmises par courrier ou par courriel à l'adresse mail : plui@caenlamer.fr

BON À SAVOIR :

Plus d'informations et lien de connexion Zoom accessibles sur www.pluihm-caenlamer.fr

